DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants: 44

Convocation du Conseil Municipal : le 23/09/2019

Affichage du Compte-Rendu Sommaire et affichage intégral : le 23/09/2019

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2019

Délibération n° D-2019-315

Groupe scolaire Jacques Prévert - Marchés de travaux de réaménagement - Lots 3, 6 et 15 - Avenant n°1

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents:

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN.

Secrétaire de séance : Madame Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Agnès JARRY, Madame Carole BRUNETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Simon LAPLACE, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Jacques TAPIN, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG, Madame Catherine HUVELIN, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN

Excusés:

Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 septembre 2019

Délibération n° D-2019-315

Direction Patrimoine et Moyens

Groupe scolaire Jacques Prévert - Marchés de travaux de réaménagement - Lots 3, 6 et 15 - Avenant n°1

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs.

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Par délibération du Conseil municipal en date du 20 mai 2019, la Ville a approuvé l'attribution de 16 lots pour le réaménagement du groupe scolaire Jacques Prévert.

Les prix des marchés sont révisables.

Or, il s'avère que 3 indices indiqués dans les cahiers des clauses administratives particulières (CCAP) n'existent plus. Il y a donc lieu d'établir un avenant pour déterminer le nouvel index à adopter pour les lots concernés.

N° lot	Désignation	Attributaire	Montant du marché en € HT toutes tranches comprises	Index de révision initial	Nouvel index
3	Charpente, parois ossature bois, bardage	LA CHARPENTE THOUARSAISE	153 000,00	BT16A	BT16B
6	Menuiseries intérieures	GUILLON BERGER	39 000,00	BT18	BT18A
15	Aménagements extérieurs, VRD	EUROVIA	42 874,05	TP03	TP03A

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 aux lots 3, 6 et 15 comme indiqué dans le tableau ci-dessus ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer ainsi que toutes pièces afférentes, le cas échéant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 44
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 1

Pour le Maire de Niort, **Jérôme BALOGE** L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE

COURRIER ARRIVEREPUBLIQUE FRANCAISE

2 4 JUIL. 2019

DESMINSTAUL PUBLIQUE

ET EOGISTIQUE



VILLE DE NIORT

2 4 JUIL. 2019

Service Courrier

VILLE DE NIORT (DEUX SEVRES)

Marché n° 19231M050

MARCHE DE TRAVAUX POUR LE REAMENAGEMENT DU GROUPE SCOLAIRE JACQUES PREVERT A NIORT

LOT 3 – CHARPENTE, PAROIS OSSATURE BOIS, BARDAGE

Avenant nº 1

_		
C	4	
-n	II re	

Et:

Il est tout d'abord rappelé ce qui suit :

Le marché a été notifié le 18 juin 2019.

Les prix du marché sont révisables.

L'index de référence choisi par le maître d'ouvrage et publié au Moniteur des Travaux Public et du Batiment est le BT16A- Charpente bois en résineux.

Cet indice est supprimé, par l'INSEE, après sa valeur de septembre 2014.

Il est en conséquence convenu ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE

A l'article 3.3.3 du CCAP, l'index BT16A est remplacé par l'index BT16B.

Les prix du marché seront révisés par référence à l'indice BT16B à compter de la date de notification du marché initial.

Fait en un exemplaire original

A THOURS, le 2310712019	A Niort, le
LA CHARPENTE THOUARSAISE SAS 1 Tél. 05 49 68 3 24 2 Fex 05 48 70	Le pouvoir adjudicateur



Marché n° 19231M062

MARCHE DE TRAVAUX POUR LE REAMENAGEMENT DU GROUPE SCOLAIRE JACQUES PREVERT A NIORT

LOT 15 – Aménagements extérieurs, VRD

Avenant nº 1

Entre:

Et:

La société EUROVIA POITOU-CHARENTES LIMOUSIN située au 186, route de Nantes – CS 42 020 – 79 011 NIORT Cedex représentée par M. CALVET Christophe, chef d'agence d'autre part,

Il est tout d'abord rappelé ce qui suit :

Le marché a été notifié le 18 juin 2019.

Les prix du marché sont révisables.

Un index de référence choisi par le maître d'ouvrage et publié au Moniteur des Travaux Public et du Batiment est le TP03 – Terrassements généraux

Cet indice est supprimé, par l'INSEE, après sa valeur de septembre 2014.

Il est en conséquence convenu ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE

A l'article 3.3.3 du CCAP, l'index TP03 est remplacé par l'index TP03A.

Les prix du marché seront révisés par référence à l'indice TP03A à compter de la date de notification du marché initial.

Fait en un exemplaire original

A NIORT, le 19 Juillet 2019	A Niort, le
EUROVIA POITOU-CHARENTES LIMOUSIN	Le pouvoir adjudicateur
Agence de NIORT 186 Route de Nantes CS 42020 79011 NIORT CEDEX Tél. 05 49 73 44 39 - Fax 05 49 73 92 46	



COURRIER ARRIVE
VILLE DE NIORT
2 2 JUIL. 2019
2 2 JUIL. 2019
ET-LOGISTIQUE
Service Courrier

VILLE DE NIORT
(DEUX SEVRES)

Marché n° 19231M053

MARCHE DE TRAVAUX POUR LE REAMENAGEMENT DU GROUPE SCOLAIRE JACQUES PREVERT A NIORT

LOT 6 – Menuiseries intérieures

Avenant nº 1

Entre:

Et:

La société GUILLON BERGER située au 8 rue Jean Moulin – 86 240 FONTAINE LE COMTE représentée par M. Marc BERGER d'autre part,

Il est tout d'abord rappelé ce qui suit :

Le marché a été notifié le 18 juin 2019.

Les prix du marché sont révisables.

L'index de référence choisi par le maître d'ouvrage et publié au Moniteur des Travaux Public et du Batiment est le BT18 – Menuiserie bois et quincaillerie intérieure.

Cet indice est supprimé, par l'INSEE, après sa valeur de décembre 2006.

Il est en conséquence convenu ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE

A l'article 3.3.3 du CCAP, l'index BT18 est remplacé par l'index BT18A.

Les prix du marché seront révisés par référence à l'indice BT18A à compter de la date de notification du marché initial.

Fait en un exemplaire original

A Fontaine le Comte, le 19/07/2019	A Niort, le
GUILLON BERGER	Le pouvoir adjudicateur
SAS CUILLON - BERGER See Jean Movim See Jean	